

Tests de sélection pour la Préformation d'aide aux personnes d'Infor-Femmes :

Les objectifs du test écrit de sélection sont :

- Comprendre des consignes nécessaires à la réalisation d'exercices variés sur la langue française
- S'organiser pour réaliser un test dans un temps limité (1h45)
- Accorder en nombre une phrase
- Corriger des erreurs orthographiques et syntaxiques
- Conjuguer des verbes au présent, au passé composé et à l'imparfait de l'indicatif
- Transposer un texte au passé
- Identifier des synonymes
- Placer des mots de vocabulaire lié au secteur dans un tableau
- Barrez les intrus
- Saisir l'intention dominante de l'auteur d'un texte
- Replacer des mots de vocabulaire dans un texte à trous
- Repérer les informations explicites d'un texte
- Comprendre les informations globales d'un texte
- Expliquer sa motivation à faire la préformation par écrit (5 lignes)
- Rédiger un texte argumentatif sur un sujet général (10 lignes)

Les objectifs de l'entretien oral sont :

- Avoir une expression orale en langue française du niveau CEB
- Être motivé par la découverte plus approfondie des métiers d'aide à la personne (aide-familial ou aide-soignant ou auxiliaire de l'enfance) ou vouloir se décider dans une de ces orientations grâce au parcours en préformation.
- Envisager d'accomplir les tâches professionnelles propres au métier (respectivement: accueil d'enfants en collectivité, ou actes délégués infirmiers, ou soutien au domicile de familles et personnes âgées).
- Reconnaître en soi des compétences relationnelles nécessaires à l'exercice de ces métiers.
- S'organiser (ou être prêt à changer d'organisation) afin de suivre des cours à temps plein.

Réussite :

Le test de sélection à la Préformation est noté sur un total de 50 points. Pour chaque exercice ou tâche le barème de notation est clairement indiqué dans le test afin que chaque candidat connaisse explicitement les critères de notation. Pour les écrits, une grille de notation reprenant les différents critères d'évaluation est reprise.

Pour pouvoir accéder à l'entretien de motivation, un-e candidat-e doit obtenir une note supérieure à 27,5/50 (soit un taux de réussite de 55%).

L'entretien de motivation est soumis à une grille d'entretien prenant en compte plusieurs critères (les parcours professionnels et scolaires, le parcours personnel et la situation familiale, le parcours scolaire et/ou professionnel, la motivation à faire la formation et le métier, la disponibilité pour pouvoir accomplir les horaires de la formation, la capacité de travailler en équipe, l'état de santé général pour faire le métier, le niveau de français oral, l'attitude non-verbale et générale).